



Boîte Postale n°90003
17880 LES PORTES-EN-RE
contact.adcnordiledere@gmail.com

Madame le Maire
Mairie de Saint-Clément-des-Baleines
41, rue de la Mairie
17590 SAINT CLEMENT DES BALEINES

Aux Portes-en-Ré, le jeudi 22 juillet 2021.

Objet : « Radioscopie 2021 » de la commune de Saint-Clément-des-Baleines et questions à Madame le Maire

C/c : Monsieur Daniel TASSIGNY – Premier Adjoint en charge des finances

Madame le Maire,

En complément de la « Radioscopie de la situation financière de la commune de Saint-Clément-des-Baleines de 2009 à 2020 et prévisions pour 2021 », disponible sur le site Internet de notre association à l'adresse : http://www.adc-nordiledere.com/images/pdf/ACNIR-ET-SCDB-Radioscopie_2021.pdf, vous voudrez bien trouver ci-dessous un certain nombre de questions et de réflexions.

Nous vous saurions gré de bien vouloir y répondre selon le mode opératoire à votre convenance :

- oralement lors d'un entretien que vous voudrez bien nous accorder,
- par écrit, de préférence à l'adresse électronique contact.adcnordiledere@gmail.com.

Quoi qu'il en soit vos réponses seront reprises directement sur le site Internet de notre association et/ou dans le corps du texte de cette « Radioscopie 2021 » dont une version modifiée sera mise en ligne.

Bien entendu, vous ou vos services, restez libres de nous adresser des commentaires, des demandes de précisions ou de rectifications... si notre « Radioscopie de la situation financière de la commune de Saint-Clément-des-Baleines de 2009 à 2020 et prévisions pour 2021 » comportait des inexactitudes.

En vous en souhaitant bonne réception et en demeurant à votre disposition pour des informations complémentaires, nous vous prions, Madame le Maire, de bien vouloir accepter l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Président de l'Association des Contribuables du Nord de l'Île de Ré
Loïc BAHUET

« Radioscopie 2021 » : liste des questions de l'Association des Contribuables du Nord de l'Île de Ré à Madame le Maire de la Commune de Saint-Clément-des-Baleines

Question n°1 :

En matière de transparence financière, comme le font les Maires des communes d'Ars-en-Ré et de Loix, pensez-vous mettre à la disposition de tous, sur le site Internet de la Mairie, les documents budgétaires de la commune de Saint-Clément-des-Baleines ?

Question n°2 :

La marge d'autofinancement brute de la commune est en repli d'une vingtaine de pourcents en 2020 par rapport à 2019. Pensez-vous que cette baisse soit principalement attribuable aux effets de la crise sanitaire liée à la COVID 19 ?

Question n°3 :

Les prévisions budgétaires de 2021 nous amènent à constater que :

- les marges brute et nette d'autofinancement seraient très dégradées par rapport à 2020, la marge nette passant même en territoire négatif,
- les charges courantes de fonctionnement (en hausse prévisionnelle de 23,3 %) continuant leur convergence vers les recettes réelles de fonctionnement consolidées (en hausse prévisionnelle de 4,6 %).

Avez-vous été excessivement prudente dans l'élaboration du Budget Primitif 2021 ou pensez-vous que l'année 2021 marquera réellement une dégradation très significative des finances de la commune ?

Question n°4 :

Avez-vous initié, notamment dans l'optique de la réforme de la fiscalité locale, une réflexion sur la nature des charges courantes de fonctionnement et des recettes réelles de fonctionnement consolidées de votre commune et de leurs évolutions ?

Question n°5 :

Ne pensez-vous pas que l'évolution des charges courantes de fonctionnement devrait être, *a minima*, corrélée à celle des recettes réelles de fonctionnement ?

Question n°6 :

Les charges de personnel étaient plutôt stables depuis 2014. Comment justifiez-vous la hausse de 19,4 % inscrite au Budget Primitif 2021 de la commune ?

Question n°7 :

Comment voyez-vous l'évolution des charges de personnel de la commune de Saint-Clément-des-Baleines si on tient également compte de l'évolution très importante des charges de personnel de la Communauté de l'Île de Ré, qui a repris à sa charge un certain nombre de compétences auparavant dévolues aux communes ?

Question n°8 :

Avez-vous réalisé un plan d'investissement, de la durée de votre mandat par exemple ?

Dans l'affirmative, quels seront les grands projets d'investissement que vous souhaitez et pensez mener à bien durant cette période ?

Question n°9 :

La commune de Saint-Clément-des-Baleines est une commune relativement endettée : comment voyez-vous l'évolution de l'endettement dans les années à venir ?

Remarque n°10 :

Nous avons constaté des décalages réguliers entre les informations mentionnées dans les Comptes Administratifs et dans les Comptes de Gestion. Nous nous permettons de vous rappeler, à cette occasion, l'importance d'établir et de diffuser des éléments financiers (Comptes Administratifs et Budgets Primitifs) cohérents et concordants avec la comptabilité publique (Comptes de Gestion).

Question n°11 :

Les pourcentages de réalisation des recettes et des dépenses réelles d'investissement (montant réalisé sur montant budgétisé) sont régulièrement de qualité modeste.

Quelle mesure envisagez-vous éventuellement de prendre pour corriger cela et donc pour améliorer le processus de production des Budgets Primitifs ?

Question n°12 :

Ne pensez-vous pas que détailler les opérations d'équipement dans les annexes III B3 des Comptes Administratifs et du Budget Primitif de la commune serait utile à la bonne information des résidents / contribuables ?

Question n°13 :

Les indicateurs liés aux disponibilités sont dégradés. Quelle conséquence pensez-vous que cela pourrait avoir sur votre gestion de la commune et son avenir ?